

Question : Devrait-on abolir la peine de mort ?

MODÈLES D'INTRODUCTION

SA

1. Nous avons tous déjà entendu cette petite maxime : «La violence engendre la violence». Cependant, certains ne semblent pas en avoir saisi la signification. / Effectivement, tant au Canada qu'aux États-Unis, des partis politiques de droite, notamment notre chère Alliance canadienne, prônent le rétablissement de la peine de mort. / Selon moi, cette idée, en plus de se montrer dangereuse, ne trouve pas sa place dans l'esprit des gens avertis. / D'une part, il faut démentir la fausse croyance qui dit que les exécutions réduisent le taux de criminalité. / D'autre part, il faut s'attarder plus longuement aux terribles conséquences qui peuvent résulter d'un tel acte. SP
2. ^{SA} Crucifiement, lapidation, noyade, écartèlement, décapitation, pendaison, chambre à gaz, etc. Depuis des milliers d'années, les tribunaux réservent des châtiments sévères et bien particuliers aux crimes aussi graves que le meurtre : la peine de mort. Par contre, en 1976, l'application de cette condamnation fut remise en question par les politiciens et les citoyens canadiens. Ainsi, la peine capitale fut abolie. Aujourd'hui, le dossier refait surface en raison de la découverte d'un nombre considérable d'erreurs judiciaires. Les pays qui la pratiquent encore étudient les causes et les conséquences de la peine capitale pour mieux juger de son abolition ou de son maintien. / D'après nous, cette pratique devrait être oubliée une fois pour toutes dans tous les pays du monde. / Dans ce texte, nous aborderons les aspects législatif et judiciaire appuyant notre opinion à propos de cette problématique. SD
3. ^{SA} «Tu ne tueras point» est l'un des dix commandements de la Sainte Bible. Il apparaît comme un des plus faciles à respecter, me semble-t-il, mais les homicides se produisent, malgré ce fait, plutôt fréquemment, du moins aux États-Unis. / C'est justement pour cette raison que nos voisins du Sud maintiennent la peine de mort. Plusieurs criminologues ont étudié le système judiciaire et se demandent maintenant si la peine capitale ne devrait pas être abolie. / À mon avis, le recours à cette méthode n'apporte aucune solution au problème de la criminalité. Les aspects judiciaire et moral viendront, dans ce texte, soutenir ma thèse. SP